

## Introduction

Cette modeste contribution à l'étude du procès de condamnation de Jeanne d'Arc (9 janvier – 30 mai 1431) a pris naissance au siècle dernier, durant l'automne des années soixante, dans le laboratoire du Centre de traitement électronique des documents (C.E.T.E.D.O.C.) de l'Université catholique de Louvain, et elle a été menée à terme, en juin 2002, grâce au concours du Centre informatique de Philosophie et Lettres (C.I.P.L.) de l'Université de Liège. Le projet initial avait pour but de comparer les textes du procès contenant les interrogatoires des séances qui se sont échelonnées du mercredi 21 février au dimanche 25 mars avec les 70 articles du réquisitoire des 27 et 28 mars, c'est-à-dire de mettre en regard le procès préparatoire ou d'office (*inquisitio ex officio*) et le procès ordinaire ou libelle du promoteur (*inquisitio cum promovente*). Ces deux recueils, dont le premier a été rédigé sous la direction de Thomas de Courcelles, un des principaux assesseurs, et le second sous l'autorité de Jean d'Estivet, le promoteur, présentent suffisamment de variantes pour être minutieusement analysés et comparés. Au fil de cette tâche destinée à des fins de recherche personnelle, il a paru fondé de la compléter par tous les documents annexes aux interrogatoires du procès, la cause de relaps et l'information posthume, et de proposer un instrument profitable à un plus grand nombre de chercheurs. Cette opération a nécessité une lemmatisation de l'ensemble du corpus et les données qui ont ainsi été constituées se sont prêtées naturellement à leur diffusion sous forme d'index.

### *L'édition de référence*

Des cinq expéditions authentiques du procès de condamnation établies sur le registre original au lendemain de la mort de Jeanne<sup>1</sup>, il en reste trois : l'exemplaire A, appartenant à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale à Paris (n° 1119), dont il a été publié une reproduction par phototypie<sup>2</sup>, et les exemplaires B et C, conservés à la Bibliothèque nationale de France (fonds latin n° 5965 et n° 5966). Les trois éditions du procès, celles de Jules Quicherat (1841)<sup>3</sup>, Pierre Champion (1920)<sup>4</sup> et Pierre Tisset avec le concours d'Yvonne Lanhers (1960)<sup>5</sup>, ont suivi le manuscrit B. Depuis il a été démontré que le texte de référence appartient au manuscrit A, sur vélin – les deux autres sont sur papier –, car il révèle une parenté manifeste avec l'instrument authentique, mis en forme par Thomas de Courcelles, assisté de Guillaume Manchon, le notaire principal, dont on possède, dans le manuscrit d'Urfé

---

<sup>1</sup> L'hypothèse d'une date tardive de rédaction des manuscrits du procès (1435 au plus tôt) a été avancée par H. Denifle et É. Chatelain, et admise par les éditeurs, P. Champion, P. Tisset et Y. Lanhers – cfr H. Denifle et É. Chatelain, *Le procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris*, dans *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 24, Paris, 1897, p. 16 – Id., *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV, Paris, 1897, p. 518, n° 2379. En dépit de l'unanimité rencontrée par la démonstration des deux érudits, une date plus proche des faits (30 novembre 1431 ou août 1432) doit être retenue – cfr J. Fraikin, *La date de la rédaction latine du procès de Jeanne d'Arc*, dans *Quaerendo*, t. 3, 1, Amsterdam, 1973, pp. 39-66 – Id., *La date de la rédaction latine du procès de Jeanne d'Arc*, dans *Association des Amis du Centre Jeanne d'Arc*, t. 8, Orléans, 1984, pp. 11-23.

<sup>2</sup> *Le procès de condamnation de Jeanne d'Arc. Reproduction en fac-similé du manuscrit authentique, sur vélin, n° 1119 de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Introduction* par J. Marchand, Paris, Plon, 1955.

<sup>3</sup> *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, suivis de tous les documents qu'on a pu réunir et accompagnés de notes et d'éclaircissements*, éd. J. Quicherat, t. I, Paris, Renouard, 1841.

<sup>4</sup> *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. Texte, traduction et notes*, t. I, *Texte latin*, éd. P. Champion, Paris, Champion, 1920.

<sup>5</sup> *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, édité par la Société de l'Histoire de France. Fondation du département des Vosges*, t. I, éd. P. Tisset et Y. Lanhers, Paris, Klincksieck, 1960.

<sup>6</sup>, une copie mise en lumière par Paul Doncoeur et Yvonne Lanhers <sup>7</sup>. À défaut d'une édition de ce manuscrit A, dont les variantes n'affectent pas le sens du texte, et pour plus de commodité, le présent travail a suivi l'édition de Pierre Tisset et Yvonne Lanhers.

### *Principe de l'ouvrage*

L'entreprise a été accomplie dans une perspective historique et non pas philologique. Pour chaque mot du texte (y compris les titres et les dates absents dans le manuscrit), il a été procédé à une lemmatisation, c'est-à-dire l'association de chaque forme avec le mot auquel elle appartient et qui la représente dans le dictionnaire, ainsi qu'à une analyse morphologique et syntaxique simplifiée, dans le sens où les formes sont triées selon l'ordre alphabétique uniquement (exemple : le datif et l'ablatif de *castrum* n'ont pas été différenciés).

### *Index*

Trois index ont été élaborés :

- un index des formes latines ;
- un index des formes françaises ;
- un index des noms propres (personnes et lieux, formes latines et françaises).

### *Présentation*

#### a) Lemme

Le lemme est la forme qui représente le mot dans les dictionnaires de référence généralement utilisés (Forcellini <sup>8</sup>, Souter <sup>9</sup>, Blaise <sup>10</sup>, Niermeyer <sup>11</sup>, Blatt <sup>12</sup>, Latham <sup>13</sup>, Le Ver <sup>14</sup>, Du Cange <sup>15</sup>, pour le latin ; Godefroy <sup>16</sup>, Tobler-Lommatzsch <sup>17</sup>, von Wartburg <sup>18</sup>, pour le français ). Les noms propres ont pour référence les ouvrages de Charles de Beaurepaire <sup>19</sup>,

---

<sup>6</sup> Bibliothèque nationale de France, Paris, ms. lat. 8838, fol. 115 v<sup>o</sup>-177 v<sup>o</sup>.

<sup>7</sup> *Documents et recherches relatifs à Jeanne la Pucelle*, t. V, *La réhabilitation de Jeanne la Pucelle. La rédaction épiscopale du procès de 1455-1456*, éd. P. Doncoeur et Y. Lanhers, Paris, Desclée De Brouwer, 1961, pp. 36-39. J. Fraikin, *Notice des sources du procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, dans *Jeanne d'Arc, une époque, un rayonnement. Colloque d'histoire médiévale, Orléans, octobre 1979*, Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1982, pp. 227-236.

<sup>8</sup> A. Forcellini, F. Corradini et F. Perin, *Lexicon totius latinitatis*, t. I-VI, Padoue, 1940.

<sup>9</sup> A. Souter, *Glossary of Later Latin to 600 A. D.*, Oxford, 1964.

<sup>10</sup> A. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, 2<sup>e</sup> éd. 1967 ; Id., *Lexicon latinitatis medii aevi*, Turnhout, 1975.

<sup>11</sup> J.-F. Niermeyer, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyde, 1954-1964.

<sup>12</sup> F. Blatt, *Novum glossarium mediae latinitatis ab anno 800 usque ad annum 1200*, Copenhague, 1969.

<sup>13</sup> R. E. Latham, *Revised Medieval Latin Word-list from British and Irish sources*, Londres, 1965.

<sup>14</sup> Firmin Le Ver, *Dictionarius*, éd. B. Merrilees et W. Edwards, Turnhout, 1994.

<sup>15</sup> Ch. Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. I-V, éd. L. Favre, Paris, 1883-1887.

<sup>16</sup> F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, t. I-X, Paris, 1881-1902 ; Id., *Lexique de l'ancien français*, éd. J. Bonnard et A. Salmon, Leipzig et Paris, 1901.

<sup>17</sup> A. Tobler et E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, t. I-X, Berlin-Wiesbaden, 1925-1976.

<sup>18</sup> W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, t. I-XXIII, Tübingen-Bâle, 1946-1969.

<sup>19</sup> Ch. de Beaurepaire, *Notes sur les juges et les assesseurs du procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, Rouen, Cagniard, 1890.

Pierre Champion <sup>20</sup>, et Pierre Tisset et Yvonne Lanhers <sup>21</sup>. Chaque lemme est suivi de sa fréquence.

## b) Forme

L'orthographe de chaque mot du texte est celle de l'édition, mais les accents des mots français et les majuscules de certains noms communs (exemple : Église, Saint-Esprit) n'apparaissent pas, conformément au manuscrit.

En ce qui concerne les formes composées de la conjugaison, chaque élément du groupe verbal figure sous son lemme respectif, les formes de être/*esse* et avoir/*habere* sont placées sous l'auxiliaire et non sous le verbe.

## c) Référence

Chaque occurrence est suivie du numéro de la page et du numéro de la ligne de la page de l'édition.

### *Apparat critique*

Il n'y a aucune indication touchant la tradition manuscrite. Cet aspect peut être revu s'il s'avère utile pour des travaux ultérieurs.

### *Chiffres*

L'index latin uniquement suit le procédé de lemmatisation du C.E.T.E.D.O.C. À l'exception de *unus* qui n'a pas seulement le sens d'un chiffre cardinal, tous les nombres cardinaux sont lemmatisés sous la forme n-0001-*us* (n-0034, n-1430...). Cette manière de procéder se justifie eu égard à la multiplicité des dates qui, regroupées ainsi sous la lettre n, peuvent être facilement retrouvées.

Je tiens à mettre ici en évidence la part considérable assumée par Michel Guéret (†) de l'Université catholique de Louvain, qui a lemmatisé un certain nombre de textes du procès extérieurs aux interrogatoires. Son aide et ses conseils me furent autrefois fort précieux et je garde envers lui une profonde gratitude. Sans l'efficacité de Monsieur Joseph Denooz, directeur du Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes de l'Université de Liège (L.A.S.L.A.), cette publication serait toujours en suspens. Qu'il soit remercié de son intervention, de même que ses collaborateurs Madame Catherine Kinapenne, qui a revu et corrigé les index, et Monsieur Gérald Purnelle, directeur du C.I.P.L., qui a supervisé l'ensemble de l'édition.

---

<sup>20</sup> *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. Texte, traduction et notes*, t. II, *Introduction, traduction et notes*, éd. P. Champion, Paris, Champion, 1921, pp. 323-430.

<sup>21</sup> *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, ..., t. II, *Traduction et notes*, éd. P. Tisset et Y. Lanhers, Paris, Klincksieck, 1970, pp. 383-425.